

• LA GAZETTE D'APACHE

JANVIER 2026



Autrement Pour les Aménagements, les Contournements (routiers et ferroviaires) et l'Habitat de l'Est Lyonnais

EDITORIAL :

L'association APACHE vous souhaite une très belle année 2026, placée sous le signe de l'engagement, du partage et de la protection de notre cadre de vie.

Grâce à vous nos actions pour la protection de l'environnement prennent vie et ont un réel impact sur notre territoire. Merci à tous nos adhérent(e)s pour leur soutien fidèle.

Nous remercions également la mairie pour son accompagnement et son écoute qui nous permettent de mener nos projets dans un esprit de collaboration et de confiance. Continuons ensemble à agir pour un avenir plus agréable.

L'article sur le retour de nos activités sur 2025 vous permettra d'avoir une vue d'ensemble sur nos actions dont le but est de protéger notre environnement.

Pour APACHE, le plus important est de compter un nombre d'adhérent(e)s conséquent afin de pouvoir être crédible dans la représentation de la population de MIONS.

Une nouveauté niveau adhésion présentée lors de la dernière AG, il est désormais possible de faire adhérer à prix réduit l'ensemble d'un lotissement. 2 lotissements ont déjà profité de cette offre.

Le montant annuel de l'adhésion est symbolique, 15€ pour une famille et 10€ pour une personne seule. Les adhésions nous permettent de financer le fonctionnement et les supports de communication de l'association (Site Internet « APACHE Mions », logiciel Aérovigie69, banderoles...) et de mettre des fonds de côté pour une éventuelle action en justice pour défendre nos intérêts.

Adhérer à APACHE ne vous oblige à aucune action qui vous demande du temps et vous permet de recevoir notre gazette d'information dès son édition. La réunion annuelle en octobre de l'assemblée générale est un rendez-vous pour nous rencontrer et vous exprimer.

Vous pouvez aussi vous exprimer en nous envoyant un petit mail à apache.mions@gmail.com avec vos remarques et vos questions.



BONNE ANNEE

2025... DANS LE RETRO D'APACHE

Ce début d'année est pour nous l'occasion de faire un point sur 2025 et des actions que nous avons menées pour que notre environnement soit préservé.

AU NIVEAU DU PROJET ROUTIER

C'est le statu quo.

Le ministre des transports Philippe TABAROT, que nous avons sollicité plusieurs fois par différents intermédiaires et qui nous avait promis de venir nous voir avant la fin de l'année, nous a oubliés...

Notre souhait : Que l'élargissement de l'A46 Sud à 2 fois 3 voies soit officiellement abandonné et que des solutions alternatives soient proposées pour nos mobilités.

Certains diront, mais rajouter une troisième voie règlera nos problèmes de bouchons. En fait, ce n'est pas le cas et nous l'avons montré par le comptage que nous avons fait. Le flux actuel de véhicules fait que nous sommes au-delà de ce qu'une autoroute à 3 voies peut absorber et nous aurions des embouteillages sur 3 voies et la pollution qui va avec d'où notre position de rejet.

AU NIVEAU FERROVIAIRE :

Avant notre assemblée générale du mois d'octobre, nous avons eu un échange avec les responsables de SNCF Réseau concernant le passage à 4 voies de la ligne actuelle entre Mions et Saint-Priest. Pour rappel, ce projet a pour conséquence la destruction du pont de Mions et sa reconstruction. Dans quel ordre ?... Si lors de la concertation, SNCF mettait en avant la nécessité de doubler les voies pour le projet de RER à la lyonnaise et le transport de passagers, c'est bien l'arrivée des 200 à 300 trains par jours du Lyon Turin, ainsi que le détournement des trains qui passent actuellement dans Lyon qui vont venir s'ajouter au trafic actuel de jour et surtout de nuit, qui nécessite ces travaux. Pour nous comme nous l'avons rappelé à SNCF réseau et à tous les décideurs politiques, il n'est pas question que les trains de fret passent sur cette voie et nous demandons la construction du CFAL SUD (Contournement Ferroviaire de l'Agglomération Lyonnaise) le long de la ligne LGV qui passe par Grenay pour aboutir au sud de Vienne.

Nous tiendrons bon !

AU NIVEAU DES NUISANCES AERIENNES

La mise en place du logiciel de signalements des nuisances aériennes nous a permis de pouvoir annoncer lors de la CCE de Corbas (comité de pilotage de l'aérodrome), que nous avions comptabilisé plus de 1000 plaintes réparties d'une manière égale par rapport à l'aérodrome de Bron et celui de Corbas. L'avis des riverains a été exprimé et nous allons nous battre pour que nous puissions avoir rapidement une charte de l'environnement sur Corbas. Pour l'instant on nous dit il faut attendre le passage des élections pour constituer une commission consultative...

Notre application compatible ordinateur /smart-phone pour signaler les nuisances
<https://www.aerovigie69.fr/>

STOCKAGE PETROLIER A PROXIMITE :

En ce qui concerne la zone de stockage des pétroles de Saint-Priest, l'instruction est close depuis le 3 octobre 2025 et nous attendons la décision du tribunal administratif. On observe sur le site que les travaux ont commencé avant même le résultat attendu...

L'accident qui vient de se produire chez ELKEM à Saint-Fons, montre que nous avons eu raison de mettre l'état en garde de l'arrivée d'un accident majeur dans cette zone qui comprend la plus grande densité d'usines classées Seveso en France !

Le communiqué de notre fédération Fracture jointe à cette gazette, revient sur ce dossier...

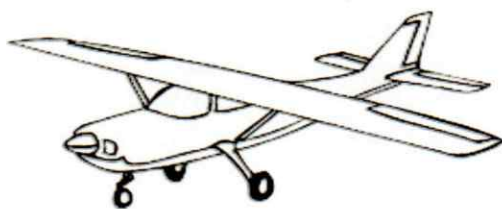
Et les PFAS :

Au niveau des PFAS, les relevés que nous avons effectué sur MIONS ont montré que nous étions en-dessous des seuils autorisés EN FRANCE.

Nous avons donc passé au second plan ce sujet sur lequel nous gardons une veille attentive afin de nous concentrer sur les sujets précédents.

Comme vous pouvez le voir en lisant ces quelques lignes qui représentent beaucoup d'heures de travail sur le terrain, APACHE poursuit son chemin pour la défense du cadre de vie des habitants de Mions

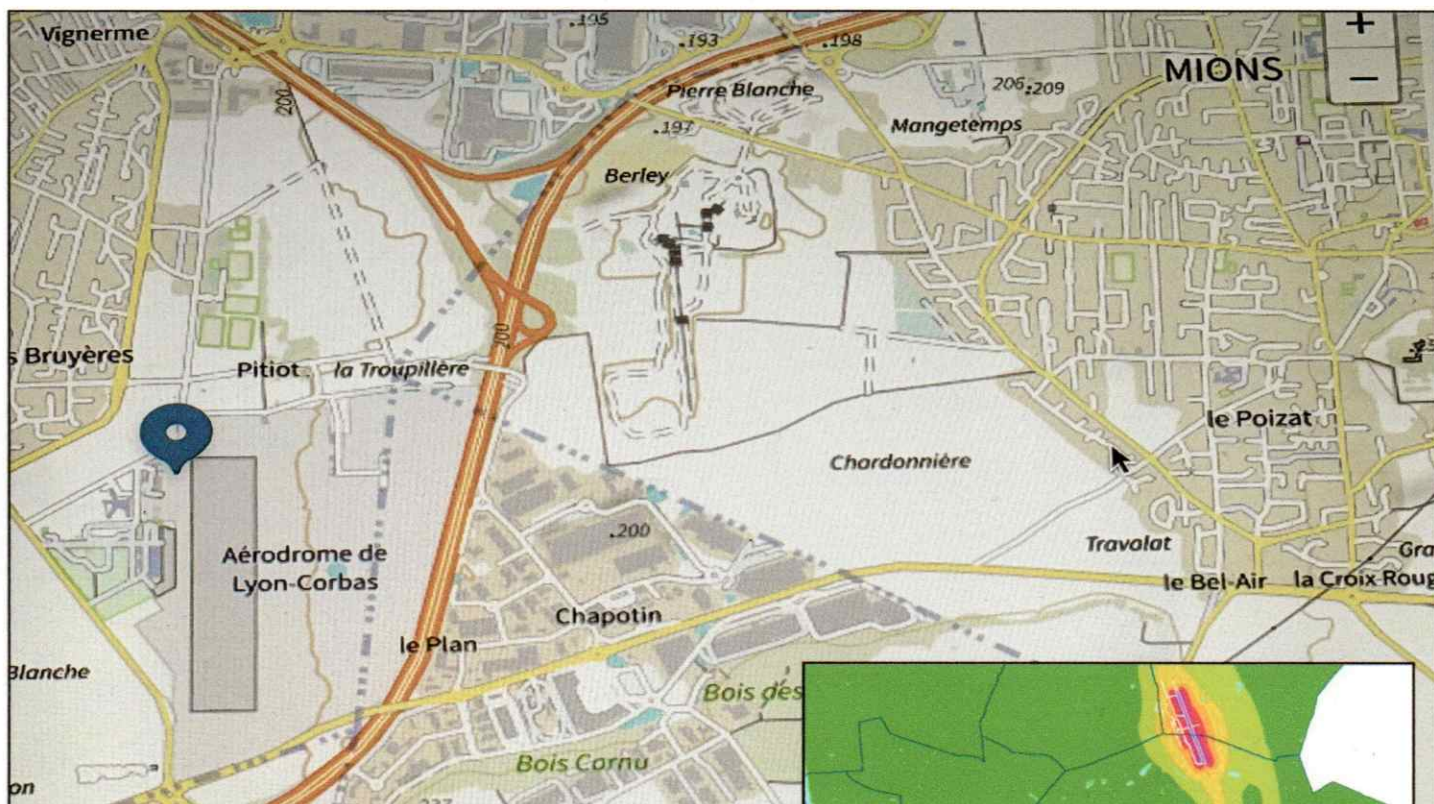
Retour sur la commission consultative de l'aérodrome de Corbas (CCE) du 19 décembre 2025 :



Un peu plus d'une trentaine de personnes autour de la table lors de cette réunion à laquelle APACHE souhaitait prendre part depuis des années. Une commission qui aurait dû être présidée par la préfecture mais celle-ci avait délégué cette tâche à la représentante de l'aviation civile... La grande partie de la réunion a été consacrée au rapport d'activité de chacune des associations présentes sur le domaine. L'occasion pour chacun des responsables de parler de son activité, des oiseaux et du désherbage de la piste mais rien concernant les riverains pourtant nous avons entendu murmurer à l'entrée de la salle « Attention, les riverains sont là ».

Le plan de protection aux bruits (PPBE) a été abordé rapidement par une personne de la Métropole qui a noté que l'exposition aux bruits peut avoir un effet néfaste sur la santé... Sur la carte, les effets de l'aérodrome de Corbas sont bien réduits, alors nous avons fait part que nous avons plus de 500 signalements de personnes qui se plaignaient du bruit causé par les avions. Nous avons été écoutés mais pas forcément entendus quant à notre demande d'élaboration d'une charte environnementale, elle a été remise à la prochaine réunion dans un an pour cause d'élection... Encore une année de gagnée pour les utilisateurs de l'aérodrome qui pourront faire ce qu'ils veulent car les règles à suivre pour ces avions sont assez limitées.

Nous avons décidé de ne pas nous en tenir là et nous organisons un recours devant le tribunal administratif afin d'être mieux représentés avec l'entrée des représentants des riverains des villes de Bron et Saint-Priest. A suivre...



Cette carte du dernier PEB (Plan d'Exposition aux Bruits), montre en orange en bas à gauche, la zone qui est considérée être touchée par les nuisances de l'aérodrome de Corbas.

Seule, une faible zone dans l'axe des pistes est concernée.

Pas très en accord avec la réalité..